

PLR Vernier

Feuille de route 2025-2030

Les valeurs défendues par le PLR Vernier

La feuille de route 2025-2030 du PLR Vernier repose sur les valeurs qui constituent le fondement de sa politique :

- La **liberté** des individus dans le respect d'autrui ;
- La **responsabilité** de chacun dans une vision collective et conçue sur la durée ;
- La **solidarité** garantissant la dignité et l'égalité des chances ;
- L'**égalité** des droits et des devoirs qui suppose des citoyens actifs, qui participent à l'évolution de la société.

Les propositions du PLR Vernier pour la législature 2025- 2030

***Compétence, expérience et intégrité
pour Vernier !***

Le PLR Vernier entend :

MAÎTRISER LES FINANCES COMMUNALES

- Poursuivre la réduction de la dette communale ;
- Agir sur les finances communales dans le but d'abaisser les impôts à terme ;
- Soutenir l'abaissement, voire la suppression de la valeur locative des biens immobiliers situés dans le couloir du bruit.

ENCOURAGER L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES, DES 55+ ET DES BÉNÉFICIAIRES DE L'HOSPICE GÉNÉRAL RÉSIDANT SUR NOTRE COMMUNE ET DÉLAISSÉS PAR LE CANTON

- En renforçant les missions et les postes au sein de la délégation à l'emploi du Service de la cohésion sociale de la Ville de Vernier pour que ces professionnels puissent encore mieux encadrer et accompagner les jeunes adultes, les personnes de plus de 55 ans et les bénéficiaires de l'Hospice général résidant sur la commune. L'objectif est que ces personnes puissent se réorienter professionnellement et/ou (re)trouver un emploi rapidement ;
- En facilitant les rencontres d'entreprises avec les demandeurs d'emploi, les personnes en formation et en reconversion ainsi que les bénéficiaires de l'Hospice général ;
- En encourageant les échanges et les partenariats entre les sociétés pour développer un tissu de compétences locales.

DÉVELOPPER PLUS ENCORE LES ACTIVITÉS SPORTIVES, CULTURELLES ET SOCIALES POUR LES SENIORS ET LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP AU SEIN DE LA COMMUNE

- En renforçant les missions et les postes de la délégation aux seniors du Service de la cohésion sociale de la Ville de Vernier pour que ces professionnels puissent développer et accompagner les clubs de seniors dans leur organisation administrative et d'évènements sportifs, culturels et sociaux ;
- En mettant à disposition des seniors des locaux adaptés à leurs activités ;
- En encourageant les échanges et les activités des seniors au sein des différentes associations ;
- En appuyant toute démarche visant à renforcer le nombre de personnes au sein des clubs de seniors ;
- En favorisant toute activité et démarche de rencontres intergénérationnelles entre les clubs de seniors et les jeunes enfants ;
- En renforçant l'inclusion des personnes en situation de handicap, notamment en favorisant l'adaptation des infrastructures communales et en soutenant des initiatives permettant leur participation active à la vie sociale, culturelle, sportive et professionnelle.

S'ENGAGER POUR DES ACTIVITÉS SPORTIVES VARIÉES ET MULTIPLES POUR TOUTES ET TOUS

- En appuyant toute démarche visant à investir dans la modernisation et l'agrandissement des infrastructures sportives existantes et en les complétant tout en contenant les nuisances pour les voisins immédiats ;
- En favorisant le développement et le *sponsoring* des clubs sportifs communaux afin de permettre à la population verniolane de pratiquer le ou les sports de son choix ;
- En encourageant les activités sportives par la mise à disposition des associations communales des infrastructures nécessaires et adaptées (également pour les nouvelles activités sportives) ;
- En coordonnant ou en (co-)organisant régulièrement au moins un évènement sportif ou une compétition sportive annuelle d'envergure (course cycliste, tournoi de tennis, padel, tournoi de football, badminton, rugby, triathlon, marathon, etc.) avec les professionnels du sport concerné ;
- En maintenant une politique de prix attractifs pour l'utilisation des installations sportives pour les particuliers et/ou les clubs sportifs.

AUGMENTER LES POSSIBILITÉS DE PRISE EN CHARGE DES ENFANTS PAR DES PROFESSIONNELS QUALIFIÉS

- En appuyant toute démarche visant à augmenter le nombre de places en crèche et de jardin d'enfants sur le territoire communal pour les personnes remplissant les conditions d'octroi ;
- En soutenant toute action permettant d'étendre la durée de prise en charge des enfants en crèche, du jardin d'enfants auprès de la Ville de Vernier et en âge scolaire par le Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP) jusqu'à 19h00 ;
- En favorisant toute démarche permettant d'étendre les compétences du personnel de crèche, du jardin d'enfants et du GIAP dans différents domaines qu'ils soient ludiques, culturels, sportifs et/ou éducatifs par des formations ad hoc, afin de favoriser plus encore le développement des enfants ;
- En permettant à la maison de quartier de Vernier-Village de disposer d'un nouveau local plus centré et à proximité des différentes écoles ;
- En soutenant le fonctionnement optimum des maisons de quartier sises sur le territoire de la Ville de Vernier, que ce soit en infrastructures devant correspondre aux demandes de la population ;
- En mettant en place pour les trois derniers degrés des écoles primaires de la commune des devoirs surveillés sous la supervision de professionnels de l'éducation.

DÉVELOPPER UN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET UN ENVIRONNEMENT DE QUALITÉ, COMPLÉTER HARMONIEUSEMENT L'OFFRE DE BÂTIMENTS, D'ESPACES ET D'ÉQUIPEMENTS PUBLICS, POURSUIVRE LA PRÉSERVATION DU PATRIMOINE BÂTI ET ARBORÉ

- En développant harmonieusement les différents quartiers de la commune en prenant contact systématiquement en amont avec la population desdits quartiers ;
- En se mobilisant pour que l'ensemble des quartiers de la commune puissent enfin disposer de la fibre optique, y compris dans les zones villas aujourd'hui peu, voire pas du tout desservies ;
- En renforçant la coordination entre les acteurs cantonaux et communaux dans la gestion des zones en travaux pour que l'impact sur la population soit la moins dérangeante et contraignante possible ;
- À mieux se coordonner avec le Département cantonal compétent pour améliorer la fluidité des transports sur les axes de circulation ;
- En encourageant les TPG à densifier l'offre de dessertes de Vernier, voire la création d'une ligne dédiée ;
- En se mobilisant pour que Châtelaine dispose de toutes les commodités en matière de transport (gare CFF, arrêts et voies de bus dédiés, Voie verte, rues piétonnes, route et parkings en suffisance) ; et en requalifiant l'avenue de Châtelaine (vitesse excessive et insécurité) ;
- En soutenant la création d'un tunnel d'évitement de Vernier-Village passant notamment sous la route de Peney ;
- En créant des bornes de recharges électriques payantes pour les véhicules électriques dans différents quartiers et sur certaines zones bleues de la Ville de Vernier ;
- En favorisant l'implantation de stations de vélos électriques dans les différents quartiers de la Ville de Vernier ;
- En soutenant toute démarche lors de travaux visant à acquérir du mobilier urbain esthétique, à vocation écologique, durable et de qualité ;
- En préservant les espaces verts et les zones villas, poumons de verdure de la commune ;
- En complétant l'offre actuelle concernant les espaces de liberté pour les chiens ;
- En favorisant la transition énergétique écologique sur la base de la Stratégie énergétique 2050 ;
- En favorisant la réduction de la pollution, respectivement des nuisances nocturnes, visuelles et sonores ;
- En exigeant de l'Aéroport la mise en œuvre de toute mesure pour limiter au maximum les nuisances sonores et améliorer la qualité de l'air ;
- En appuyant toute action visant à interdire les vols aéroportuaires planifiés de 22h00 à 06h00 ;
- En combattant toute démarche visant à maintenir les citernes d'hydrocarbures sur le territoire de la Ville de Vernier au-delà de 2042 ;
- En rejetant toute implantation d'entreprises polluantes ou d'acteurs qui péjoreraient la qualité de vie des riverains (pollution fine de l'air, augmentation non raisonnée du bruit et de la pollution lumineuse, etc.).

RENFORCER LA SÉCURITÉ SUR LE DOMAINE COMMUNAL

- En augmentant les moyens sécuritaires et de prévention de la Police municipale pour protéger nos habitantes et habitants ;
- En veillant à ce que la Police municipale dispose de moyens nécessaires à sa mission ;
- En combattant les incivilités et les décharges sauvages, notamment en augmentant le nombre de policiers municipaux ainsi que le personnel de la voirie ;
- En organisant des assises publiques en matière de gestion des déchets en 4^{ème} et 5^{ème} zones de construction, puis en réorganisant la gestion de la récolte des déchets dans ces zones ;
- En dotant la Police municipale de la Ville de Vernier d'au moins un poste mobile de proximité (de type camion et/ou container mobile) afin qu'elle puisse s'établir ponctuellement et pour plusieurs semaines dans les différents quartiers de la commune ;
- En augmentant et en améliorant encore la collaboration entre les différents partenaires de la sécurité (police cantonale, polices municipales, correspondants de nuit, concierges, pompiers, samaritains, etc.).

CONTINUER À DÉVELOPPER UNE CULTURE RICHE ET VARIÉE À LA PORTÉE DE TOUTES ET TOUS ET SE RAPPROCHER DE LA POPULATION

- En créant un guichet communal mobile, qui s'installerait ponctuellement dans les différents quartiers de Vernier ;
- En continuant à proposer une offre culturelle accessible à l'ensemble des verniolanes et des verniolans ;
- En appuyant le développement de Concorde Espace Culture à Châtelaine initié par le PLR Vernier, afin que ce centre devienne un pôle d'excellence avec un large rayonnement ;
- En favorisant un programme culturel varié, multiculturel et intergénérationnel ;
- En augmentant le nombre d'évènements culturels hors murs tout au long de l'année et dans les différents quartiers ;
- En favorisant les actions de médiation culturelle entre les acteurs culturels et la population verniolane ;
- En créant une saison culturelle pour les jeunes et le très jeune public afin qu'ils s'initient dès le plus jeune âge aux différents spectacles culturels.